

ACTIVITÉS SPORTIVES



COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Vendredi 25 NOVEMBRE 2022

Présents : Mme GARCIA (Présidente de la Commission), MM. COMBE, , MM. THIABAUD, MM. LAURENT,, MM. ZANDOMENEGHI, MM. ZEDGUENIDZE, MME BERNARD (conseillère pédagogique).

Excusés : M. GOUSSET.

Le Site du District Grand Vaucluse est mis à jour régulièrement, n'hésitez pas à le consulter : <https://grandvaucluse.fff.fr/>

Toutes correspondances avec la Commission Foot Animation doivent être envoyées à l'adresse mail du secrétariat du District secretariat@grandvaucluse.fff.fr

Lors de vos envois de mail, merci de préciser dans l'objet du mail :

FOOT ANIMATION - CATÉGORIE (U6-U7 ou U8-U9 ou U10-U11 ou U12-U13) – LA POULE (1-2-3-....) concernée – La journée concernée :

Ex : FOOT ANIMATION – U6-U7 – POULE N° x – JOURNÉE 1

Pour les changements d'horaires, de lieux, d'annulation merci d'envoyer un mail aux clubs concernés par votre poule et de mettre le District Grand Vaucluse en copie.

Pour les clubs U12 et U13 de Niveau 1 (FMI), la demande de modification de match doit être effectuée 8 jours minimum avant la rencontre selon les statuts et règlement sous peine de refus de modification.

Cette modification doit-être effectuée via l'accès footclub gestion des compétitions.

RAPPEL REGLEMENT :

L'envoi des feuilles de matches et/ou plateaux en **incombe au club recevant**. Les envois par mail sont possibles et préconisés via l'adresse **mail officielle du club recevant**.

Les feuilles de matches doivent **OBLIGATOIREMENT** être retournées au District dans les **6 jours à compter du lendemain de la rencontre**. Les feuilles de matches doivent être remplies selon la réglementation : Nom, Prénom, n° de licence, de toutes les personnes participantes à la rencontre (joueurs, joueuses, éducateurs, dirigeants, arbitres) n° de match ou journée de la poule, résultat (U10-U11 et U12-U13) et signées par les éducateurs et arbitres.

Toutes les personnes inscrites sur la feuille de match doivent être licenciées (licence FFF valide).

 secretariat@grandvaucluse.fff.fr

 Clos des Bastides - Chemin de Bel Air - 84140 Montfavet

 04.90.80.63.00

grandvaucluse.fff.fr

CATÉGORIE U12-U13

Toutes correspondances avec la Commission Foot Animation doivent être envoyées à l'adresse mail du secrétariat du District secretariat@grandvauclose.fff.fr

Tout nouvel engagement à compter de ce jour, se verra engagé en Niveau 4.

Pour les changements d'horaires, de lieux, d'annulation merci d'envoyer un mail aux clubs concernés par votre poule et de mettre le District Grand Vaucluse en copie.

Pour les clubs de Niveau 1 (FMI), la demande de modification de match doit être effectuée 8 jours minimum avant la rencontre selon les statuts et règlement sous peine de refus de modification.

Cette modification doit-être effectuée via l'accès footclub gestion des compétitions.

Rappel :

Nous vous rappelons que l'envoi des feuilles de matches en **incombe au club recevant**. Les feuilles de matches doivent être envoyées au District dans les **6 jours à compter du lendemain de la rencontre**. Les envois par mail sont préconisés, via l'adresse mail officielle du club recevant.

AMENDE :

se référer à l'Annexe financière du District Grand Vaucluse.

FORFAIT = 30€ sur les forfaits non justifiés et/ou ne respectant pas le délai de prévenance au club adverse de 24H avant la rencontre.

Feuilles de match incomplète = 30€ par absences de N° de licence, Nom, Prénom, (joueur, joueuse, éducateur, arbitre), signature.

ATTENTION :

mise à place de la FMI (feuille de match informatisée) UNIQUEMENT POUR LE NIVEAU 1

IMPORTANT : FORMALITÉS D'AVANT MATCH

Les équipes doivent se présenter 45 minutes avant le début de la rencontre qui est fixée à 14H afin de compléter la FMI et effectuer le contrôle des licences.

La FMI est sous la responsabilité du club recevant.

La récupération des rencontres sur la tablette du match doit s'effectuer le Mardi pour le match du Samedi.

Dès la fin de la rencontre, la FMI doit être validée par les 2 clubs et envoyée via le lien sur la tablette.

Lien de configuration et assistance FMI : <https://fmi.fff.fr/assistance/>

Le club recevant doit mettre tout en œuvre afin de disposer d'une tablette en état de fonctionnement pour toute la durée de la rencontre

Rappel : les clubs (recevant ou visiteur) doivent adresser un rapport succinct sur les anomalies de fonctionnement sous peine d'amende.



A compter du 26 Novembre 2022, c'est la commission compétente qui jugera l'infraction au règlement de la FMI.

MATCH EN RETARD À JOUER LE 17/12/2022 (journée de rattrapage) AU PLUS TARD

Niveau 2

Poule 9 : CAMARETS AS / DENTELLES FC

Niveau 3

Poule 15 : CAMARET AS / RC PROVENCE et ORANGE FC / DENTELLES FC

RAPPEL / FEUILLES DE MATCHES MANQUANTES - JOURNÉE 2 - PHASE 1:

Niveau 1

Poule 2 : CAVAILLON ARC - ORANGE FC

Poule 3 : US AUTRE PROVENCE

Niveau 2

Poule 4 : CAMARET AS

Poule 6 : ST DIDIER PERNES

Poule 9 : SORGUES ESP

Niveau 3

Poule 11 : TARASCON FC

Poule 12 : ENT SUD LUBERON - CAVAILLON ARC

Poule 13 : CHATEAURENARD FA

Poule 15 : CALAVON FC

Niveau 4

Poule 16 : US AUTRE PROVENCE

Poule 17 : CARPENTRAS FC

Poule 18 : TARASCON FC

Poule 19 : ENT SUD LUBERON

AMENDES:

N° de Match	CLUBS	MOTIFS
25390135	AVIGNON US 1	Absence licence arbitre
25389627	LAPALUD US 3	Absence licence arbitre
25389707	BC ISLE 2	Forfait simple
25389411	VILLELAURE SOC	Feuille de match illisible
25389551	VEDENE LE PONTET AC 4	Absence de licence dirigeant
25389956	BOLLENE FOOT 1	Forfait simple
25390134	SORGUES ESP 4	Absence licence arbitre
25390134	CHATEAURENARD FA 2	Absence licence dirigeant
25393829	MISTRAL ACADÉMIE 1	Forfait simple

25389709	CAVAILLON ARC 3	Forfait simple
25390137	AVIGNON US 2	Absence licence arbitre
25411399	VELLERON SO 1	Absence licence arbitre
25390849	LE THOR US 2	Absence licence dirigeant
25390850	ST ANDIOL O 1	Feuille de match illisible
25390046	ST DIDIER PERNES 4	Absence licence dirigeant
25393922	DENTELLES FC 3	Absence licence dirigeant
25393922	CAMARET AS 3	Absence licence dirigeant
25394094	VILLENEUVE FC 5	Absence licence dirigeant
25389771	VEDENE LE PONTET AC 5	Absence licence dirigeant
25389494	AVIGNON OUEST FC 1	Absence licence dirigeant
25393832	MONTFAVET SC 1	Absence licence dirigeant
25393825	MONTFAVET SC 1	Absence licences joueurs + Absence licence dirigeant
25389493	AVIGNON OUEST FC	Absence licence dirigeant
25389552	MONTFAVET SC 2	Absence licence dirigeant
25389257	MONTEUX O 3	Feuille de match non reçue
25389436	CARPENTRAS FC 1	Feuille de match non reçue
25411397	GORDES ESP 1	Feuille de match non reçue
25394079	TARASCON FC 1	Feuille de match non reçue
25389702	ENT SUD LUBERON 1	Feuille de match non reçue
25389703	CAVAILLON ARC 3	Feuille de match non reçue
25393968	SARRIANS COM 1	Feuille de match non reçue
25389954	MJC VAUCLUSE 1	Feuille de match non reçue
25390130	TARASCON FC 2	Feuille de match non reçue
25390848	LA TOUR D'AIGUES US 3	Feuille de match non reçue

MODIFICATION DE LA POULE 12 NIVEAU 3 et 17 NIVEAU 4 : CAUMONT FC quitte la Poule 12 pour rejoindre la Poule 17. Cette modification est valable dès la journée 4 du 10/12/2022.

FESTIVAL FOOT U13 1ER TOUR



Le 3 Décembre 2022

Les Poules sont disponibles sur le site du District.

**Le club en Lettre A est le club recevant
Coupe d'envoi 14H00**



CATÉGORIE U10-U11

Toutes correspondances avec la Commission Foot Animation doivent être envoyées à l'adresse mail du secrétariat du District secretariat@grandvacluse.fff.fr

Tout nouvel engagement à compter de ce jour, se verra engagé en Niveau 4.

Pour les changements d'horaires, de lieux, d'annulation merci d'envoyer un mail aux clubs concernés par votre poule et de mettre le District Grand Vacluse en copie.

Rappel :

Nous vous rappelons que l'envoi des feuilles de matches en **incombe au club recevant**. Les feuilles de matches doivent être envoyées au District dans les **6 jours à compter du lendemain de la rencontre**. Les envois par mail sont préconisés, via l'adresse mail officielle du club recevant.

AMENDE :

se référer à l'Annexe financière du District Grand Vacluse.

FORFAIT = 30€ sur les forfaits non justifiés et/ou ne respectant pas le délai de prévenance au club adverse de 24H avant la rencontre.

Feuilles de match incomplète = 30€ par absences de N° de licence, Nom, Prénom, (joueur)



joueuse, éducateur, arbitre), signature.

AMENDES / FEUILLES DE MATCHES NON REÇUES - JOURNÉE 1 - PHASE 1 :

Poule 1
CARPENTRAS FC

Poule 11
MJC VAUCLUSE

Poule 10
TARASCON FC

Poule 13
ENT ST JEAN DU GRES

CATÉGORIE U8-U9

Toutes correspondances avec la Commission Foot Animation doivent être envoyées à l'adresse mail du secrétariat du District secretariat@grandvaocluse.fff.fr

Pour les changements d'horaires, de lieux, d'annulation merci d'envoyer un mail aux clubs concernés par votre poule et de mettre le District Grand Vaucluse en copie.

Rappel :

Nous vous rappelons que l'envoi des feuilles de matches en **incombe au club recevant**. Les feuilles de matches doivent être envoyées au District dans les **6 jours à compter du lendemain de la rencontre**. Les envois par mail sont préconisés, via l'adresse mail officielle du club recevant.

AMENDE :

Se référer à l'Annexe financière du District Grand Vaucluse.

FORFAIT = 30€ sur les forfaits non justifiés et/ou ne respectant pas le délai de prévenance au club adverse de 24H avant la rencontre.

Feuilles de match incomplète = 30€ par absences de N° de licence, Nom, Prénom, (joueur, joueuse, éducateur, arbitre), signature.

RAPPEL / FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES - PLATEAU 3 CHEZ C :

Poule 2 : VISAN JS
Poule 5 : APT JS
Poule 10 : AVIGNON AC

AMENDES / Absence non excusée - PLATEAU 3 CHEZ C :

Poule 21 : ORANGE FC 4
Poule 6 : TARASCON FC 2

Afin de rendre les plateaux foot animation plus attractifs pour les clubs, seulement 2 Equipes MAX du même club seront inscrites dans la même Poule.

ARRIVÉE DES ÉQUIPES – 10H00 DÉBUT DES PLATEAUX - 10H30

Date	Journée	Lieux
	PHASE 1	
08/10	PLATEAU 1	CHEZ A
22/10	PLATEAU 2	CHEZ B
19/11	PLATEAU 3	CHEZ C
03/12	PLATEAU 4	CHEZ D
07/01	PLATEAU 5	CHEZ E



21/01	PLATEAU 6	CHEZ F
PHASE 2		
04/02	PLATEAU 7	CHEZ A
11/03	PLATEAU 8	CHEZ B
25/03	PLATEAU 9	CHEZ C
08/04	PLATEAU 10	CHEZ D
06/05	PLATEAU 11	CHEZ E
20/05	PLATEAU 12	CHEZ F

CATÉGORIE U6-U7

Toutes correspondances avec la Commission Foot Animation doivent être envoyées à l'adresse mail du secrétariat du District secretariat@grandvaocluse.fff.fr

Pour les changements d'horaires, de lieux, d'annulation merci d'envoyer un mail aux clubs concernés par votre poule et de mettre le District Grand Vaucluse en copie.

Rappel :

Nous vous rappelons que l'envoi des feuilles de matches en **incombe au club recevant**. Les feuilles de matches doivent être envoyées au District dans les **6 jours à compter du lendemain de la rencontre**. Les envois par mail sont préconisés, via l'adresse mail officielle du club recevant.

AMENDE :

Se référer à l'Annexe financière du District Grand Vaucluse.

FORFAIT = 30€ sur les forfaits non justifiés et/ou ne respectant pas le délai de prévenance au club adverse de 24H avant la rencontre.

Feuilles de match incomplète = 30€ par absences de N° de licence, Nom, Prénom, (joueur, joueuse, éducateur, arbitre), signature.

AMENDES - FEUILLES DE MATCHES NON PARVENUES - PLATEAU 2 CHEZ B:

Poule 4 : MJC VAUCLUSE

Afin de rendre les plateaux foot animation plus attractifs pour les clubs, seulement 2 Equipes MAX du même club seront inscrites dans la même Poule.

ARRIVÉE DES ÉQUIPES – 10H00 DÉBUT DES PLATEAUX - 10H30

Pour la pratique du foot chez les U6-U7 se référer au Guide éducateurs qui vous a été remis lors de la journée de RENTRÉE DU FOOT U6-U7 ou sur le site du District Grand Vaucluse :

<https://grandvaocluse.fff.fr/documents/?cid=75&sid=9&scid=331&sscid=-1&pid=0>

Date	Journée	Lieux
PHASE 1		
15/10	PLATEAU 1	CHEZ A
12/11	PLATEAU 2	CHEZ B
26/11	PLATEAU 3	CHEZ C
10/12	PLATEAU 4	CHEZ D
14/01	PLATEAU 5	CHEZ E
PHASE 2		



28/01	PLATEAU 6	CHEZ A
04/03	PLATEAU 7	CHEZ B
18/03	PLATEAU 8	CHEZ C
01/04	PLATEAU 9	CHEZ D
15/04	PLATEAU 10	CHEZ E
13/05	PLATEAU 11	CHEZ F

Période	Date	U6 U7	U8 U9	U10 U11	U12 U13	EFF
SEPTEMBRE	10/9				Réunion éducateurs U12 U13 DISTRICT GRAND VAUCLUSE	
	17/9			RENTREE DU FOOT		
	24/9		RENTREE DU FOOT		Brassages	
OCTOBRE	1/10	RENTREE DU FOOT		Brassages	Brassages	
	8/10		Plateau 1 chez A	Brassages	Brassages	RENTREE DU FOOT
	15/10	Plateau 1 chez A		Brassages	Brassages	
	22/10		Plateau 2 chez B	Rattrapages	Rattrapages	
	29/10					
NOVEMBRE	5/11					
	12/11	Plateau 2 chez B		Phase 1 1	Phase 1 1	Plateau 1
	19/11		Plateau 3 chez C	1ER TOUR Challenge Départemental	2	
	26/11	Plateau 3 chez C		2	3	
DECEMBRE	3/12		Plateau 4 chez D	3	1ER TOUR Festival Foot	
	10/12	Plateau 4 chez D		4	4	Plateau 2
	17/12	PLATEAU FUTSAL DE NOEL		Rattrapages	Rattrapages	
	24/12	🎄 🎄 🎄 🎄 🎄 🎄 🎄				
JANVIER	7/1		Plateau 5 chez E	5	5	
	14/1	Plateau 5 chez E		6	6	Plateau 3
	21/1		Plateau 6 chez F	7	2 EME TOUR Festival Foot ou Challenge Départemental	
	28/1	Phase 2 Plateau 6 chez A		2 EME TOUR Challenge Départemental	7	
	4/2		Phase 2 Plateau 7 chez A	Rattrapages	Rattrapages	Plateau 4
FEVRIER	11/2					
	18/2					
	25/2					
MARS	4/3	Plateau 7 chez B		Phase 2 1	Phase 2 1	Plateau 5
	11/3		Plateau 8 chez B	2	2	
	18/3	Plateau 8 chez C		3	Finale Challenge U13	
	25/3		Plateau 9 chez C	4	3	
AVRIL	1/4	Plateau 9 chez D		5	Finale Dép. Festival Foot ou Rattrapages	
	8/4		Plateau 10 chez D	Rattrapages	4	
	15/4	Plateau 10 chez E				Plateau 6
	22/4					
MAI	29/4					
	6/5		Plateau 11 chez E	Finale Challenge Départemental ou Rattrapages		
	13/5	Plateau 11 chez F		6	5 et FINALE REGIONALE FESTIVAL FOOT	
	14/5				FINALE REGIONALE FESTIVAL FOOT	
	20/5		Plateau 12 chez F	7	6	Plateau 7
JUIN	27/5			Rattrapages	7	
	3/6				Rattrapages	
		JND DATE A DEFINIR				